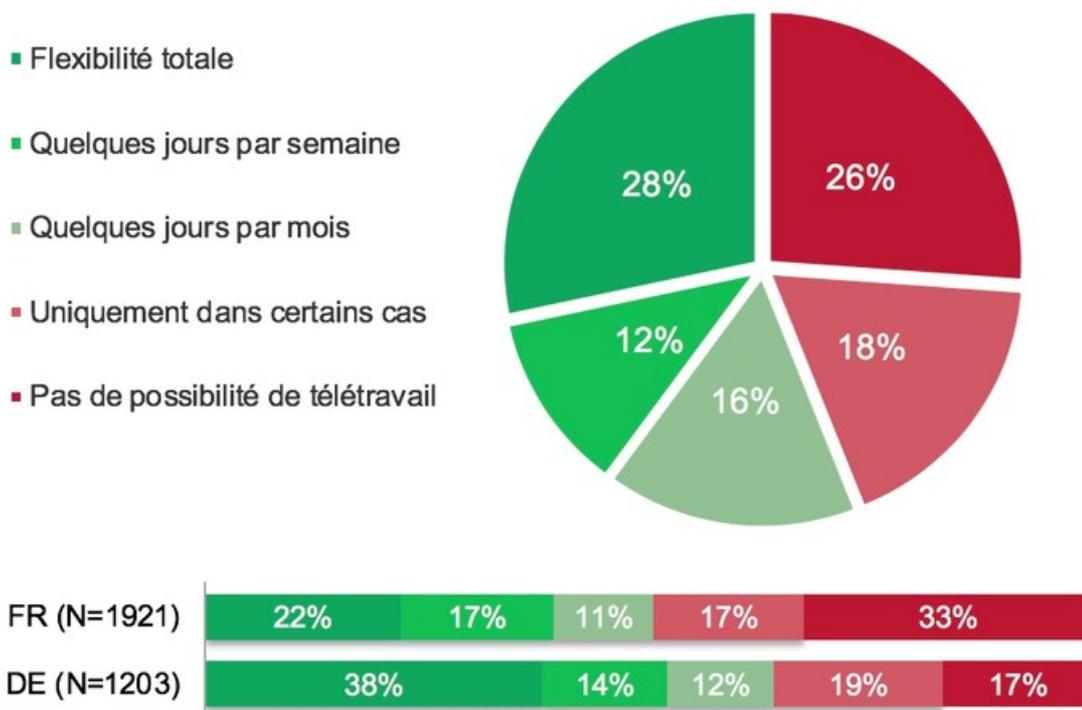


03.08.2020 - 10:58 Uhr

JobCloud présente la dernière étude sur le télétravail pendant et après la crise du coronavirus

REGLEMENTATION DU TELETRAVAIL AVANT LA COVID-19 N=3123



Zürich (zimpe) -

JobCloud présente la dernière étude sur le télétravail pendant et après la crise du coronavirus

Télétravail : 1 employeur suisse sur 2 souhaite instaurer un nombre de jours fixe et 8 employés sur 10 souhaitent plus de flexibilité

En raison de la pandémie de coronavirus, le télétravail a largement gagné en importance et en popularité. Ainsi, plus de 80% des collaborateurs souhaitent avoir davantage de possibilités de travailler depuis la maison. Par ailleurs, plus de 50% des employeurs aimeraient proposer un nombre de jours fixe de télétravail, voire une flexibilité totale. C'est ce que montrent les résultats de la dernière étude de JobCloud (jobup.ch / jobs.ch) en collaboration avec Netcomm Suisse. Au total, 3'123 employés ainsi que 265 employeurs ont été interrogés en Suisse romande et en Suisse allemande.

Ecart important entre la Suisse romande et la Suisse allemande avant le coronavirus

" Bien que le télétravail soit un modèle de travail de plus en plus apprécié et que de nombreuses entreprises soient ouvertes au travail à distance, son potentiel n'était pas complètement exploité en Suisse avant la crise du coronavirus ", déclare Davide Villa, CEO de JobCloud SA. Les résultats montrent qu'avant la crise du coronavirus, plus d'un quart (26%) des collaborateurs interrogés ne disposaient d'aucune possibilité de travailler en Home Office. 18% n'avaient cette possibilité que dans des cas exceptionnels, 28% profitaient d'une flexibilité totale dans ce domaine et 12% pouvaient travailler depuis chez eux un nombre de jours fixe par semaine. En ce qui concerne les pratiques en matière de télétravail, la " barrière de Rösti " se fait de nouveau sentir : si 38% des Alémaniques disposaient d'une flexibilité totale, ils n'étaient que 22% en Suisse romande.

Le télétravail, une question de hiérarchie

Avant la pandémie de coronavirus, les collaborateurs à des échelons supérieurs profitaient de modèles de travail largement plus flexibles. Aux niveaux des conseils d'administration et du management (C-Level), 9 personnes sur 10 travaillaient au moins en partie depuis la maison. Au niveau des collaborateurs, c'était le cas pour moins d'un employé sur deux (47%). La possibilité de travailler depuis la maison était fortement restreinte notamment pour les postes d'assistantat et de secrétariat. 46% des employés dans ce domaine ne pouvaient jamais travailler depuis chez eux.

39% des employeurs observent une hausse de la productivité en télétravail

Le télétravail est une pratique globalement bien perçue par les employeurs. Parmi les avantages du télétravail, le plus important est la satisfaction des employés, citée par 81% des sondés, suivie par une meilleure productivité des collaborateurs, à 39%, et par la réduction des coûts induite par les économies sur l'infrastructure à 29%. Par ailleurs, plus d'un quart (28%) des employés interrogés ont dit avoir entrepris des modifications de leur communication à l'interne suite à la crise du coronavirus et à l'introduction du télétravail.

La moitié des collaborateurs tend à faire des heures supplémentaires

Selon les collaborateurs, les plus grands défis du télétravail sont la tendance à faire des heures supplémentaires (47%), le manque d'accès aux équipements de bureau (36%) ainsi que les difficultés de communication (28%). De plus, en réponse à une question ouverte, les employés citent le manque de confiance de la part de l'employeur, un déséquilibre vie privée-vie professionnelle et le manque de contacts sociaux comme des problèmes fréquents.

40% des entreprises souhaitent répondre au souhait de faire plus de télétravail

Le scepticisme initial concernant le travail à distance s'est rapidement dissipé chez la plupart des employés. Ainsi, 86% des sondés disent être satisfaits ou très satisfaits par cette pratique. Cette satisfaction se confirme également par le fait que 81% des collaborateurs souhaitent pouvoir travailler davantage depuis la maison dans le futur. Plus de 10% souhaiteraient, quant à eux, pouvoir travailler dans un espace de coworking.

Les résultats du sondage effectué auprès des entreprises montrent que 40% des employeurs au total prévoient d'instaurer un nombre de jours fixe de télétravail après le coronavirus. De plus, 12% disent vouloir offrir une flexibilité totale à leurs collaborateurs. Pour seulement 3%, cette pratique ne sera pas possible à l'avenir et 8% n'ont encore pris aucune décision. Parmi les entreprises qui ne proposaient pas de possibilités de télétravail avant le coronavirus, 38% comptent instaurer un nombre de jours fixe. Parmi celles qui ne proposaient le télétravail que dans des cas exceptionnels, 49% prévoient un net assouplissement de leurs réglementations.

" Home office " de plus en plus mentionné dans les offres d'emploi

" Le souhait d'un recours accru au télétravail s'observe également sur le marché de l'emploi en ligne ", explique Davide Villa. " Dans le cadre d'une analyse détaillée des offres d'emploi sur jobup.ch, la plateforme d'emploi la plus importante et la plus appréciée en Suisse romande, nous avons observé que le nombre d'offres d'emploi mentionnant explicitement la possibilité de télétravail a plus que doublé entre fin mars et fin juin 2020. Une hausse importante concerne les secteurs de la finance et de l'IT", précise Davide Villa. " Le télétravail ainsi que d'autres modèles de travail flexibles continueront de s'imposer en Suisse et dans le monde entier grâce à la crise du coronavirus et deviendront un avantage incontournable pour les collaborateurs ", estime l'expert Davide Villa.

À propos de l'étude

Cette étude a été menée par JobCloud en collaboration avec Netcomm Suisse auprès de 3'123 collaborateurs et 265 employeurs en Suisse romande et en Suisse allemande. Les sondés ont d'une part exprimé leur perception du télétravail, les défis auxquels ils ont été confrontés et leurs attentes en la matière pour le futur. D'autre part, les entreprises ont évoqué les effets du coronavirus sur leurs activités et sur le recrutement. Les deux sondages ont été menés via des entretiens en ligne au début du mois de juin.

A propos de JobCloud SA

Entreprise numérique leader sur le marché suisse de l'emploi, [JobCloud](#) propose diverses solutions de recrutement. Outre les plateformes d'emploi numéros 1, comme [jobs.ch](#), [JobScout24.ch](#) et [jobup.ch](#), le portefeuille JobCloud comprend également des technologies tournées vers le futur. Ainsi, JobCloud détient 100 % de JoinVision EServices à Vienne, le principal prestataire de technologies multilingues de recrutement sémantique. Née en 2013 de la fusion de jobs.ch ag et de Jobup SA, l'entreprise emploie actuellement 200 personnes à Zurich et à Genève.

À propos de Netcomm Suisse

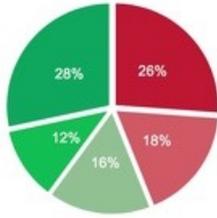
[Netcomm Suisse](#) est une association à but non lucratif pour le e-commerce et les technologies numériques. Le réseau, composé d'entreprises de services, de commerçants en ligne, de marques ainsi que de start-up et de scale-up, sert au renforcement de l'économie numérique et du potentiel d'innovation en Suisse. Netcomm Suisse a pour objectif de faire tomber les barrières liées à l'utilisation de nouvelles technologies et de permettre aux entreprises d'accéder à des connaissances spécialisées.

Contact

JobCloud SA
Fanny Comba
Tél. 079 958 71 51
fanny.comba@jobcloud.ch
www.jobcloud.ch
www.jobcloud.ch

N=3123

- Flexibilité totale
- Quelques jours par semaine
- Quelques jours par mois
- Uniquement dans certains cas
- Pas de possibilité de télétravail



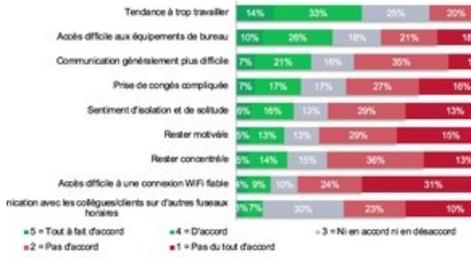
Le télétravail avant COVID-19

FR (N=1921)



DEFIS DU TELETRAVAIL

N=3123



Les défis du télétravail

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100069786/100852841> abgerufen werden.